

B

**Goldbloom remplacé
dès le 26 novembre**
page B-6

LE SOLEIL

QUEBEC, JEUDI 18 OCTOBRE 1979

pour votre
abonnement**647-3333****national**

richard daignault

à ottawa

L'inédit fait rage à Ottawa

Ah! Les précédents historiques, ça c'est important! Les chroniqueurs notent souvent depuis quel-que temps que pour la première fois...

Pour la première fois, un premier ministre qui n'a que 40 ans, un président de la Chambre des communes qui est membre de l'Opposition officielle, un vice-président qui est membre de l'Opposition officielle, un premier ministre anglophone qui parle le français tout à fait convenablement et dont la jeune épouse, tout à fait engagée sur le plan politique, le parle encore mieux, trois ministres au Sénat dont deux francophones; un président du Sénat bilingue mais dont la deuxième langue est le chinois (fils de missionnaire anglican, il a fait ses études en Chine de 1915-23).

Joe Clark n'a pas la majorité pour gouverner. Mais il gouvernera tant et aussi longtemps que les partis d'opposition n'auront pas décidé de forcer le déclenchement des élections ou que Clark, se voyant dans une impasse ou une situation qui pourrait l'avantager, n'engage le processus de dissolution lui-même.

Entre-temps, l'ironie et l'originalité de la situation ne manquera pas de faire rire ou pleurer selon que l'on prenne la politique canadienne pour de la dentelle ou du muscle. Après tout, cinq députés québécois maintiennent au pouvoir un gouvernement dirigé par un parti qui a été massivement rejeté par les électeurs du Québec.

Cinq députés canadiens-français qui maintiennent au pouvoir une équipe qui jusqu'ici n'a d'appui sérieux qu'au Canada anglais. Voilà de l'inédit en effet.

Ce sont des faits, objectifs, du moment.

Je ne dis pas qu'ils ne changent pas.

Au contraire, l'instabilité politique qui se reflète dans le Parlement fédéral actuel ne peut durer.

Il semble qu'une importante considération empêche les partis d'opposition ou le parti au pouvoir de faire des élections trop hâtives: le coût, qui risque de dépasser les \$60 millions la prochaine fois.

Energie: \$\$

La grosse manchette dans la presse anglophone de Toronto et d'Ottawa hier pour bientôt, l'essence à \$1.30 le gallon. Un journal prévoit \$1.45 le gallon à l'automne 1980.

Deuxième manchette: le coût des services d'Hydro-Ontario aux consommateurs augmentera de 16 pour 100.

Davis le magnifique

Connaissez-vous Bill Davis?

C'est lui qui vient d'avertir le premier ministre canadien Joe Clark que l'Ontario ne se laissera pas saigner à blanc par la hausse du prix du pétrole exigée par l'Alberta.

Davis est premier ministre de l'Ontario depuis 1971.

D'allégeance conservatrice il a fait campagne ouvertement pour Clark lors des élections générales du printemps dernier. Il ne fait pas de doute que les succès électoraux de Clark en Ontario dépendent en partie de Davis. D'ailleurs, quelques jours après avoir prêté serment comme premier ministre du Canada, Clark invitait Davis en tête à tête au 24 Sussex Drive.

Mais depuis ce temps, Davis tend plutôt à manifester une attitude de très critique à l'endroit de Clark, particulièrement en ce qui concerne son indécision sur la hausse des prix des produits énergétiques pétroliers.

De plus, Davis a fait une grande tournée européenne (à la suite du premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, Allan Blakeney) tout récemment, et il décidait de se faire le grand défenseur de l'unité canadienne non seulement par ses discours mais par une décision de réorganiser une mission ontarienne à Bruxelles au coût de \$250,000, mission qui ferait concurrence à la délégation du Québec dans la capitale belge.

En plus de prédire la victoire des 'non' au référendum, Davis ne s'est pas gêné pour parler de ses démêlés avec le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed.

L'Alberta demande le prix mondial pour son pétrole brut mais si des sociétés ontariennes veulent installer des succursales en Alberta, son gouvernement leur accorderait des avantages particuliers.

Davis accuse l'Alberta de vouloir par de tels moyens démanteler la vie industrielle de l'Ontario pour en transférer de larges secteurs dans l'Ouest.

Certains commentateurs des journaux anglophones qui accompagnaient Davis en Europe se sont demandés, face à ce lavage de linge provincial en Europe, ce qui adviendra de l'image du Canada et de son gouvernement fédéral, dont l'ambassade a vu son personnel réduit au strict minimum à cause du régime d'austérité.

Indépendamment de la question soulevée par le Québec, quant à l'avenir du Canada, il se prépare, entre provinces en tout cas, des confrontations importantes et il semble bien que Bill Davis ne tentera pas de les éviter.

Mackay patine

Rémi Bujold, député libéral de Bonaventure-Îles de la Madeleine, a demandé hier au ministre de l'Expansion économique régionale s'il a l'intention de recommander une subvention de \$10 millions pour l'exploitation de gisements de sel aux îles.

Elmer Mackay, qui détient ce portefeuille et qui représente en même temps une circonscription de la Nouvelle-Écosse, a dit qu'il était sympathique à cette demande en autant qu'elle ne nuirait pas à d'autres intérêts qui exploitent aussi les gisements de sel. Ces derniers se trouvent en Nouvelle-Écosse.

Conservons Petro Canada et vendons Clark (Broadbent)

par Jacques DALLAIRE

"Garder Pétro Canada et vendre Joe Clark" (Keep Petro Canada and sell Joe Clark). Tel est le slogan qu'a lancé, hier, le leader du Nouveau Parti démocrate, M. Ed Broadbent, alors qu'il prenait la parole au neuvième congrès biennal du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) qui se tient cette semaine à Québec.

Premier chef politique fédéral à avoir jamais été invité à la tribune nationale du SCFP, M. Broadbent s'est porté à la défense de l'industrie publique qui, à son avis, constitue un levier indispensable pour relancer l'économie canadienne.

Devant un auditoire sympathique de 1,500 délégués, le chef du NPD a stigmatisé l'attitude du premier ministre Joe Clark et de ses pairs conservateurs qui sont prêts à accorder la préséance au secteur privé, au risque de créer des remous économiques importants.

M. Broadbent pointe à cet effet l'intention avouée du gouvernement Clark de remettre en partie ou en totalité à l'entreprise privée des sociétés comme Pétro Canada, Canadair, de Havilland, Eldorado Nuclear et Northern Transportation.

D'après le leader du NPD, le premier ministre Joe Clark est en train de faire la preuve qu'il est prêt à détruire le secteur public, au lieu de faire vraiment face, et de façon responsable, aux problèmes économiques qui assaillent le Canada.

Dans cette veine, M. Broadbent affirme que le maintien de Pétro Canada est essentiel, en ce sens que c'est là un instrument qui peut aider le pays à résoudre ses problèmes énergétiques, tout en permettant au Canada de se démarquer des grandes multinationales.

"Alors que tout le monde, à com-

mencer par le président Carter des États-Unis, prétend qu'il faut maintenant compter sur des sociétés publiques pour développer le secteur énergétique, déclare M. Broadbent, le gouvernement Clark emprunte exactement la direction contraire."

Le leader du NPD s'explique d'autant plus mal l'attitude du gouvernement conservateur que M. Clark a insisté à maintes reprises, depuis l'élection du 22 mai dernier, sur la nécessité de tout mettre en oeuvre pour contrer le chômage.

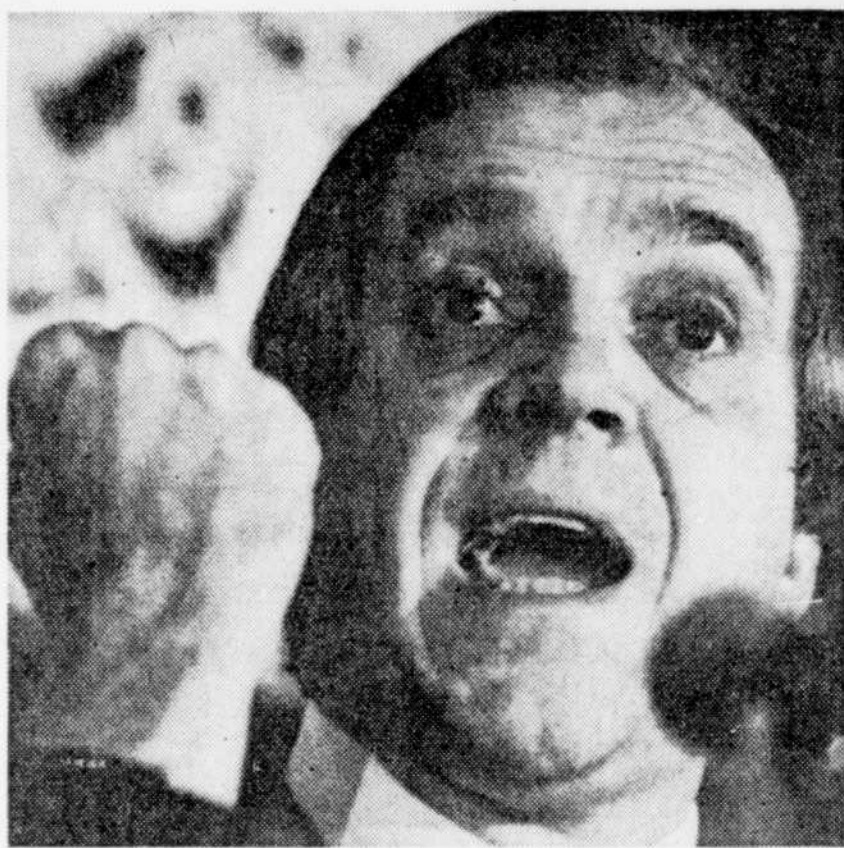
M. Broadbent est porté à croire que finalement le premier ministre et ses acolytes, en particulier M. Sinclair Stevens, ne saisissent pas toute l'importance des défis économiques que le Canada devra relever au cours des années 1980.

Pour le chef du NPD, MM. Clark et Stevens sont tout simplement des

"doctrinaires économiques à courte vue" jouant à la roulette russe, notamment en ce qui concerne l'avenir énergétique du pays, mais en laissant le pistolet dans les mains des multinationales.

En somme, M. Broadbent reconnaît que, dans un contexte d'économie mixte comme le nôtre, tant l'entreprise privée que le secteur public ont leur place, mais il s'objecte à ce qu'on s'aborde des sociétés publiques, surtout si elles sont rentables pour les Canadiens.

Le chef du NPD ajoute que l'on ne peut plus tolérer ce timide leadership du gouvernement fédéral et qu'il lui faudra adopter une attitude beaucoup plus responsable, en ne perdant pas de vue qu'il ne détient pas la majorité aux Communes et qu'il n'a reçu que 36 pour 100 du vote populaire à l'élection du 22 mai dernier.



Le chef néo-démocrate Ed Broadbent est venu à Québec, hier, devant les congressistes du Syndicat canadien de la fonction publique, pour continuer sa campagne contre le démantèlement de la société Pétro Canada. Broadbent s'est employé avec combativité à condamner le projet du gouvernement conservateur de Joe Clark.

RESTAURANT
La Ripaille
Steak au poivre \$9.75
Bouillabaisse du chef \$10.50
Boeuf Wellington (2 pers) \$25.00
9, rue Buade - 692-2460

RÔTI de BOEUF 3.20

STEAK DE SPENCER DE PETITE CÔTE 6.20
STEAK DE SPENCER DE GROSSE CÔTE 4.60

STEAK DÉLICATISÉ 3.49

CÔTELETTES DÉSOSSÉES DE PORC 4.70

LARD SALÉ ENTRELARDÉ 1.62

JAMBON COTTAGE FUMÉ A 6-LB 2.10
JAMBON COTTAGE CUIT A 5-LB 2.25

POITRINE DE DINDON DE 1 1/4-LB OU 3-LB 3.20
POITRINE DE POULET A 1 1/4-LB 2.90

JAMBON CUIT HACHÉ, MOULE DE 10-ON. 1.78
CRETONS DE PANNE, MOULE DE 6-ON. 1.41

PARKING PAR 535, RUE DE LA REINE OU PAR 520, RUE DE LA SALLE

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, 500, RUE ST-JEAN

LA BOUCHERIE **W.E. BÉGIN** INC.

ST-ROCH: 529-1331 HAUTE-VILLE: 524-5271

Le PQ abuse le... PQ pour \$20,000 !

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois a dû détruire plus d'un million de dépliants sur la souveraineté-association. Selon un porte-parole du PQ, Mme Marielle Séguin, les imprimés ont été mis au rancart lorsque le comité exécutif du parti a découvert que l'explication de l'option souveraineté y différait du programme adopté par le PQ en juin dernier.

Le dépliant disait que si les négociations avec le Canada sur la souveraineté-association devaient échouer, il y aurait un second référendum avant que d'autres changements soient apportés.

Le programme officiel du PQ affirme, d'autre part, que les citoyens québécois seront consultés

de nouveau sur l'indépendance sans association, si les négociations avec le Canada échouent. Le programme ne précise pas si la consultation doit prendre la forme d'un référendum ou d'élections générales.

On a commandé une version corrigée du dépliant, au coût de \$20,000.

"Nous ne voulions pas que nos membres croient que notre position est différente de celle adoptée en juin dernier," a dit Mme Séguin.

Les imprimés doivent être distribués dans toutes les circonscriptions du Québec, dans le cadre de la campagne publicitaire d'automne du PQ.

invitation
AUTOMNE
79



Splendide
vison femelle
de grand style
avec manches
en diagonale
en 3 coloris:
blackglama,
tyrian ou demi-buff

Fine robe
de crêpe georgette,
corsage croisé
sur jupe vapoureuse
garnie d'une ceinture
en torsade.
Corail, camel,
argent et saphir

Ajoutez
à votre charme
les fameux parfums
naturels
Jeanne de Paris®
en exclusivité

**MERVEILLEUSES
COLLECTIONS**

Notre garantie de qualité
vous est assurée depuis 35 ans

CREATIONS
Jeanne Hardy

Max St-Roch — 451, rue Saint-Joseph, Québec — 529-5756
STATIONNEMENT GRATUIT
CARTES CHARGEX • AMERICAN EXPRESS • MASTER CHARGE

*Marque déposée

ACHETONS TIMBRES
De tous genres, spécialement
Canada neufs, collections/sur-
plus. Timbrerie de Québec,
Sara Centrale d'Autobus,
suite 110, boul. Charest e.,
tel.: 522-2642

REDUCTIONS SPECIALES
SUR
VENITIENNES (stores),
COUVRE-LITS, DRAPERIES,
PAPIERS PEINTS, etc...
Estimations et mesures
gratuites à domicile.
Conseillers en décoration.

DECOR. GUY FORTIN
2906, BOUL. PERE-LÉVÊQUE
872-5403

**LA CLINIQUE
TARDIF ENR.**
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes

• Examen de la vue • Verres de contact
• Lunettes
• Soins professionnels complets

CAT: la paie est prête mais ne sera pas remise

par J.-Jacques SAMSON

Les chèques de paie des employés de la Commission des accidents du travail (CAT) sont imprimés et prêts à être distribués, selon des informations obtenues hier de source sûre.

Le président de la Commission des accidents du travail (CAT), le juge Robert Sauvé, avait indiqué lundi, en prévenant les 1.100 syndiqués de la commission du recours au lock-out, que la paie ne serait pas versée le 18 octobre, en raison des arrêts de travail

déclenchés dans certains secteurs de la CAT.

Le syndicat a répliqué mardi en rappelant qu'une entente était déjà intervenue sur un certain nombre de personnes jugées essentielles et ce, pour pallier à ces imprévus. Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ) soulignait aussi qu'en vertu de la convention collective, dans de tels cas, les employés ont droit à une avance de 65 pour 100 de leur traitement et que si la paie n'est pas distribuée aujourd'hui, tous les employés feront un grief individuel pour demander l'application de la convention collective.

Les chèques de paie ont été imprimés la semaine dernière, a pu faire confirmer hier un journaliste du SOLEIL. Des porte-parole du SFPQ soutenaient que tel était le cas mais la CAT affirmait toujours le contraire et le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, avait indiqué à l'Assemblée nationale, il y a deux jours, que la politique établie était d'assurer en premier lieu l'émission des chèques aux accidentés, avant la confection de la paie.

Si les chèques de paie sont imprimés, les administrateurs de la CAT n'entendent pas pour autant les distribuer aujourd'hui et ils seront retenus, a-t-on aussi appris.

Les pertes salariales des syndi-



le secteur public en négociation

qués pour les journées de lock-out sont par contre compensés par le syndicat comme dans tous les cas de membres du SFPQ impliqués dans des moyens de pression. Pour les seuls employés de la CAT, il s'agit d'une dépense quotidienne d'environ \$35.000.

Des finances en santé

Le trésorier du SFPQ, M. Marcel Ledoux, a refusé hier d'apporter des précisions sur le niveau des réserves financières du syndicat mais il donne l'assurance de l'excellente santé de la bourse syndicale. Des entrées de fonds de \$90.000 sont enregistrées tous les quinze jours dans le fonds de défense professionnelle du syndicat et l'en-

caisse au début de juillet dernier était à \$3.5 millions.

M. Ledoux a aussi souligné les larges possibilités d'emprunts du SFPQ auprès des institutions financières, si jamais les besoins se faisaient sentir, possibilités d'emprunts à peu près illimitées en raison des clauses de sécurité d'emploi contenues dans la convention collective des fonctionnaires qui garantissent les remboursements. Le trésorier général du syndicat de 35.000 membres affirme que les démarches nécessaires ont déjà été faites auprès des institutions financières pour parer à toute éventualité.

Le fonds général du syndicat est renfloué chaque quinzaine par une

entrée de \$300.000 alors que le fonds de grève spécial est alimenté par contre par une cotisation spéciale de 0,5 pour 100 du salaire du syndiqué.

M. Ledoux est évasif sur les réserves actuelles mais il réplique humoristiquement qu'il en reste suffisamment pour acheter les plaques de la Cadillac. M. Ledoux se réfère à un article publié en juillet dernier par LE SOLEIL qui qualifiait de "grève en Cadillac" le conflit des fonctionnaires dont même le temps supplémentaire habituel, perdu par un syndiqué, est compensé par son syndicat.

Un fonctionnaire en grève ou en lock-out reçoit un salaire hebdomadaire net moyen de plus de \$200.



Le Soleil, Roland Marcoux

Les lock-outés de la CAT se sont rendus à l'édifice où ils travaillent habituellement, hier, pour manifester leur mécontentement.

Le syndicat comptait 3,000 lock-outés et grévistes hier

par J.-Jacques SAMSON

Le gouvernement du Québec a une nouvelle fois répliqué avec fermeté, hier, aux moyens de pression du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ):

les 470 employés du ministère des Transports à Québec, au 880 chemin Sainte-Foy, ont été frappés par un lock-out pour une durée indéterminée. Ils s'ajoutent aux 1.100 syndiqués de la Commission des accidents du travail, aussi sous le coup d'un lock-out depuis minuit, mardi. Hier, selon le trésorier général du SFPQ, M. Marcel Ledoux, 2.000 syndiqués étaient touchés par des lock-out et 1.000 autres étaient en grève.

A toutes fins utiles, les activités administratives sont paralysées totalement dans la plupart des ministères, admettent dans des conversations privées autant les dirigeants syndicaux que des membres du personnel politique. Les moyens de pression exercés visent en effet toujours les centres névralgiques de l'administration.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a réaffirmé, hier, en réponse au député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé, que les moyens voulus seraient pris pour que "les épreuves imposées allègrement à des milliers de citoyens, parmi les plus fragiles de la société, cessent rapidement". M. Lévesque faisait allusion aux chèques de prestation qui ne peuvent être livrés aux victimes d'accidents du travail et aux dossiers qui s'accumulent au rythme de 1.500 par jour à la CAT. Environ 18.000 seraient en souffrance actuellement.

M. Lévesque a par contre refusé d'apporter plus de précisions sur le type de moyens auxquels le gouvernement pourrait avoir recours, pour ménager l'efficacité de ces mesures. Il a à nouveau prévenu de l'imminence des gestes qui seront posés pour rétablir des services normaux.

M. Pagé s'attendait à ce que le premier ministre se prévale des dispositions de l'article 99 du code du travail

pour suspendre le droit de grève de certains groupes, en invoquant que la grève mettait en danger la santé ou la sécurité publique. Le député de Portneuf entrevoit un tel recours pour cette semaine ou au plus tard mardi. Il a aussi expliqué au SOLEIL qu'il soupçonnait le gouvernement de préparer le terrain en ce sens dans la population par des recours à des lock-out successifs.

M. Pagé entretient des liens étroits avec le SFPQ de toute évidence, puisqu'il a relaté presque le mot à mot d'une conversation téléphonique entre le ministre du Travail, mardi, et le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy. M. Pierre-Marc Johnson réclamait que les chèques de prestation de la CAT soient émis et aurait menacé que des moyens coercitifs soient pris si le syndicat ne se rendait pas à sa demande. M. Pagé a accusé le ministre d'adopter une attitude de provocation, à l'endroit des syndiqués.

Le premier ministre avait répondu, mardi, qu'il n'entrevoit pas la lueur du consensus social nécessaire pour que le droit à la grève dans le secteur public soit retiré incessamment.

Le trésorier du SFPQ, M. Marcel Ledoux, a pour sa part confié au SOLEIL, hier, que la stratégie gouvernementale prévisible était le recours aux lock-out massifs pour creuser une dette au SFPQ qui compense entièrement les pertes salariales des syndiqués en grève ou en lock-out. M. Ledoux soupçonne enfin le gouvernement de se préparer à imposer un décret si les négociations ne peuvent entraîner un règlement du différend.

Le ministre des Transports, M. Denis De Belleval, a pour sa part aussi certifié, à la suite du premier ministre, que les mesures nécessaires seraient prises pour que les routes du Québec, dont l'en-

tretien d'hiver n'est pas confié à l'entreprise privée, environ le quart du réseau routier provincial, soient ouvertes à la circulation.

M. De Belleval a accusé le SFPQ de ne pas respecter l'esprit de l'entente sur les services essentiels, laquelle prévoyait qu'une équipe de travail assure de jour l'entretien d'hiver des routes à compter du 1er novembre. La lettre de l'entente a été respectée et les syndiqués ne sont pas rentrés au travail en soirée, lundi, à la suite de chutes de neige hâtives sur les hauteurs du parc des Laurentides. La route a été fermée à la circulation plusieurs heures.

M. De Belleval n'a pas précisé non plus quelles seraient les mesures possibles pour garantir le déneigement de ces routes.

Un gréviste appréhendé

Le trésorier du SFPQ a par ailleurs dénoncé, hier, l'intervention de policiers de la Sûreté du Québec qui ont franchi les lignes de piquetage dressées devant les services d'informatique du ministère de l'Éducation, rue de la Couronne, à Québec, et aux mêmes services à Montréal.

A Québec, hier, un gréviste a été appréhendé. M. Harguindeguy devait traiter ce matin, en conférence de presse, des "interventions massives" des forces policières sur les lignes de piquetage ces jours derniers.

Le SFPQ reproche de plus au gouvernement d'avoir violé les dispositions de la loi 45 en ayant recours à des briseurs de grève, toujours au SIMEQ, rue de la Couronne, pour effectuer des réparations au système de climatisation. Ce travail est habituellement confié à des syndiqués du ministère des Travaux publics.

Le trésorier du SFPQ a indiqué enfin au SOLEIL que les débrayages s'accroissent aujourd'hui.

Miracle Mart



Rabais de 20 à 33 1/3% sur assortiment de manteaux d'hiver et tenues de ski pour dames

Maintenant de 27⁹⁹ à 183⁹⁹

Dès maintenant Miracle Mart réduit ses prix sur un assortiment d'élégants manteaux d'hiver et vêtements de ski. Vous serez conquise par la variété de tissus, couleurs et modèles à la mode du jour! Le rabais sera déduit par la caissière du prix marqué sur l'étiquette. Ne manquez surtout pas cette chance d'économiser! Venez tôt pour profiter d'une meilleure sélection.

Place Québec 524-5263 | Place Bonaventure 875-2013 | 6818 rue St-Hubert 273-2851 | St-Bruno 653-9422

ARMAND BOUDRIAS

En exclusivité européenne, Blazer Louis Féraud, à \$265.00



le secteur public en négociation

Congés de maternité: Parizeau est prodigue

par Raymond GIROUX

Le président du Conseil du trésor, M. Jacques Parizeau, a ajouté \$20 millions à la cagnote des avantages sociaux consentis aux employés des secteurs public et parapublic, hier, en déposant une proposition révisée sur les congés de maternité.

Déjà, en août dernier, une première version, jugée alors inacceptable, exigeait des déboursés supplémentaires de \$13 millions, ce qui fait que le gouvernement, a dit M. Parizeau en rencontrant les journalistes, hier après-midi, se montre à la fine pointe du progrès social.

Le ministre des Finances a précisé que sa proposition faite au Front commun allait s'appliquer à tous les autres syndicats, qu'ils aient ou non déjà paraphé des ententes inférieures à sa dernière proposition.

La nouvelle politique gouvernementale, nettement en avance sur les ordonnances de la Commission du salaire minimum, prévoit notamment l'octroi d'un congé de maternité de 20 semaines avec l'équivalent d'un plein salaire et le maintien des avantages sociaux.

Ce congé pourra en outre être prolongé, sans solde, pour une durée de deux ans, ce qui fait dire au

ministre que "ces deux mesures sont parmi les plus progressistes jamais offertes par un employeur au Québec sur le sujet".

La proposition patronale comprend trois autres éléments importants: établissement d'un congé de dix semaines avec pleine rémunération et maintien des avantages sociaux, pour fins d'adoption, avec possibilité de prolongement sans solde pour une durée de deux ans; établissement d'un congé de paternité de deux jours, avec prolongement sans solde pour une durée de deux ans; établissement de congés spéciaux déjà prévus à l'ordonnance 17 de la Commission des normes du travail.

Et les autres travailleuses? se demande Claire Bonenfant

par Raymond GIROUX

Mme Claire Bonenfant est fort heureuse des dernières propositions gouvernementales sur les congés de maternité, mais constate en même temps qu'elles ne touchent qu'une minorité de femmes au Québec.

Tel est le commentaire émis au SOLEIL par la présidente du Conseil du statut de la femme, hier, après qu'elle eut pris connaissance du texte soumis au Front commun, hier matin, au nom du gouvernement, par le négociateur Lucien Bouchard.

Car la présidente du CSF, malgré ses responsabilités dans le domaine de la condition féminine, n'a en aucun cas été consultée par le Conseil du trésor sur le contenu des nouvelles propositions.

Sur la question même du nouveau congé de maternité, Mme Bonenfant apprécie le fait que le gouvernement reconnaisse enfin son rôle de leadership dans le domaine social.

Cette concession gouvernementale, a par ailleurs déclaré Mme Bonenfant, ne touche que 7.500 femmes, même si le

communiqué patronal parle de 125.000 salariées: il faut savoir qu'elles ne sont pas toutes enceintes à chaque année, ce qui diminue notablement le nombre de bénéficiaires.

Le CSF réclame en effet un vrai congé de maternité payé pour toutes les femmes du Québec, et non seulement pour celles qui oeuvrent au sein de la fonction publique ou parapublique.

De plus, a rappelé la présidente de l'organisme, la politique salariale du gouvernement, qui touche directement l'ensemble des femmes qui travaillent à son service, demeure toujours aussi injuste.

Ainsi, les 83,7 pour 100 des femmes qui sont employées de bureau sont parmi les salariés les moins bien payés, alors que seulement 36,5 pour 100 des hommes se retrouvent dans cette catégorie.

En outre, les augmentations de salaire sont plus faibles, et même dans certains cas carrément inexistantes pour la troisième année de la convention, pour plusieurs catégories d'em-

ployés où les femmes sont majoritaires.

Mme Bonenfant ne voudrait pas, également, que ces offres gouvernementales servent à des fins stratégiques pour mieux faire passer des propositions dans d'autres domaines.

Elle constate, enfin, que le "congé de paternité est sous-estimé": en donnant seulement deux jours, soit la journée de l'accouchement et le lendemain, en règle générale. La proposition néglige l'accueil de l'enfant à la maison, qui nécessiterait un congé supplémentaire de trois jours.

Mme Payette

Ministre d'Etat à la Condition féminine, Mme Lise Payette a émis un communiqué, hier, pour dire qu'elle se réjouit de cette proposition.

"A ma connaissance, a-t-elle souligné, les négociations actuelles sont les premières où les dossiers concernant spécifiquement les femmes ne servent pas de monnaie d'échange à l'obtention d'autres concessions jugées plus prioritaires."

"Comptez sur moi pour réduire vos frais de réparation d'appareil de chauffage."



Yvon Drolet

Restez bien au chaud cet hiver grâce au Programme Protection-Confort.

Plus le froid est rigoureux, plus l'appareil de chauffage de votre domicile est soumis à une rude épreuve. Rien n'est plus désagréable, et parfois même coûteux, qu'une panne de chauffage en plein hiver. Vous pouvez oublier vos ennuis grâce au Programme Protection-Confort. Pensez-y.



main-d'oeuvre comprise, et ce, tout au long de l'année, sans frais supplémentaires. Voilà une bonne affaire.

Mise au point annuelle

L'entretien préventif est le meilleur moyen d'éviter les ennuis et les réparations coûteuses. En souscrivant au Programme Protection-Confort, vous obtenez une inspection annuelle de l'appareil de chauffage. Prévoir l'entretien et la mise au point de l'appareil de chauffage peut vous éviter de sérieux ennuis.

Service d'urgence

Le Programme Protection-Confort vous assure un service de dépannage de 24 heures, sept jours par semaine. Si un problème surgit, nous serons là pour y remédier.

Des réparations effectuées par un spécialiste

Vous pouvez compter sur un service de réparation fiable. Le Programme comprend le remplacement de la plupart des pièces défectueuses du mécanisme de l'appareil de chauffage.

Appelez dès aujourd'hui

Avant que l'hiver ne frappe à votre porte, confiez-vous à un ami fiable. Notre Programme Protection-Confort vous permettra de rester bien au chaud pendant tout l'hiver, en assurant le rendement optimal de votre appareil de chauffage.

Un ami fiable.

Les Pétroles Yvon Drolet Ltée
5555, 3e Av. O. — Suite 420
Centre Jadis 628-3382



Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation. Uniquement par l'usage des produits Gulf Canada Limited.

Un \$20 millions bien accueilli

(D'après PC) — "Le Front commun se réjouit donc que le gouvernement ait convenu de faire quelque chose de concret, dès aujourd'hui, pour corriger une injustice qu'il ne reconnaissait jusqu'à maintenant que du bout des lèvres."

La proposition Parizeau rejoint donc l'essentiel des demandes du Front commun en ce qui concerne les congés de maternité, a-t-on fait savoir, par communiqué, du côté syndical. "Cette proposition constitue un gain important pour le Front commun et semble être une base de règlement sur ce dossier", ont affirmé les coordonnateurs de l'organisme intersyndical.

CORRECTIONS

Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre annonce parue hier, 17 octobre, en page H-5 de ce journal. Vous auriez dû lire:

ISOLANT EN FIBRE DE VERRE

Johns-Manville

| | | |
|--------------------------------------|---------|--|
| Largeur 15" R-8 | 649 | |
| Rouleau de 50 pi. ca. | le rou. | |
| Epaisseur 2 3/4" | | |
| Largeur 15" R-10 | 649 | |
| Rouleau de 40 pi. ca. | le rou. | |
| Epaisseur 3 1/2" | | |
| ISOLANT POLYVALENT EN FIBRE DE VERRE | 159 | |
| 1" x 3" x 20' Prix de solde | le rou. | |



(((6/36)))

GROS LOT
Approximatif

\$884 000

Vendredi!



PERIODE DES FETES
OUVERTURE
JEUDI JUSQU'À 20h00

DE TOUT POUR
LE BILLARD
LE QUILLEUR



UN CADEAU
PERSONNEL

MENDES INC.
215, RUE CARON
QUÉBEC — 529-5395
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Le monde d'Air Canada.

Un monde de choix pour vos affaires

de San Francisco

- Tokyo
- Hong Kong
- Singapour
- Taipei
- Reno

de Londres

- Amsterdam
- Luxembourg
- Bombay
- Bruxelles
- Delhi
- Madrid

de Paris

- Vienne
- Bahrein
- Bangkok
- Karachi
- Pékin
- Zurich
- Tel Aviv

De Montréal, Air Canada vous offre des vols quotidiens vers Londres ou Paris, Los Angeles et San Francisco. De là, d'excellentes correspondances peuvent vous conduire en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, dans des pays du Pacifique ou au sud des États-Unis. Avec un nombre de départs de Montréal plus élevé que n'importe quelle autre ligne aérienne, Air Canada vous amène efficacement là où vous voulez et avec toutes les attentions d'un personnel soucieux de votre bien-être.

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 692-0770.

On y va ensemble

AIR CANADA

Jacques Flynn: "J'ai tous les droits" Quatre ministres conservateurs dans l'eau chaude

OTTAWA (D'après PC et UPC) — Quatre ministres du cabinet Clark se sont retrouvés dans l'eau chaude, hier, à Ottawa, alors que l'opposition libérale et néo-démocrate les a accusés d'avoir agi de façon inconvenante dans le cadre d'une enquête relative à la Loi sur les coalitions.

Aux Communes, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Allan Lawrence, et, au Sénat, le ministre de la Justice, M. Jacques

Flynn, se sont vivement défendus en disant que les accusations n'étaient pas fondées.

L'opposition a réclamé la démission de Lawrence et le chef libéral, Pierre Trudeau, a demandé à M. Clark qu'au moins le ministre soit suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que l'affaire soit éclaircie.

Le premier ministre Clark a promis pour sa part, de faire une enquête, mais a précisé qu'il est "raisonnable-

ment sûr" que tout s'est fait dans la légalité.

Tout a commencé vendredi dernier lorsque le ministre de la Justice, le sénateur Jacques Flynn, a convoqué ses collègues, MM. Allan Lawrence de la Consommation et des Corporations, Bill Jarvis, des Relations fédérales-provinciales, et Don Mazankowski, des Transports, pour discuter des résultats d'une enquête effectuée en vertu de la loi sur les coalitions et impliquant la

Western Transport Association de l'Alberta.

Le député néo-démocrate de Burnaby, M. Swend Robinson, a soutenu, hier encore, qu'il possède certains renseignements "de sources sûres" selon lesquels le ministre des Transports aurait tenté d'intervenir pour empêcher que des accusations soient portées.

Les ministres Lawrence et Flynn ont tous deux soutenu qu'il n'en était rien, et qu'il s'agissait d'une rencontre visant une plus grande consultation.

Dans une déclaration au Sénat, M. Flynn a reconnu que la possibilité que des accusations soient portées a été discutée lors de cette rencontre.

"Je crois qu'en tant que procureur général du Canada, j'ai tous les droits, et dans certains cas même le devoir de consulter, avant de décider si des accusations doivent être portées", a-t-il affirmé.

En réponse à une question du sénateur libéral Royce Frith, il a affirmé qu'il ne se laissera pas influencer par des considérations partisans lorsque viendra le temps de décider.

Par ailleurs, aux Communes, l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations, le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, a soutenu que par le passé les ministres ne sont pas intervenus dans ce genre de question, puisque le directeur des enquêtes relatives aux coalitions doit être tout à fait indépendant.

Le député de Burnaby, M. Swend Robinson, qui a soulevé une question de privilège à ce sujet, a aussi affirmé qu'ayant fait enquête, il pouvait dire que ce genre de réunions était exceptionnel.

Le ministre de la Consommation et

des Corporations l'a nié et a fait allusion à une déclaration ministérielle de l'ancien ministre de la Justice, M. Ron Basford, qui avait reconnu avoir consulté ses collègues avant de porter des accusations contre le Toronto Sun, en vertu de la loi sur les secrets officiels.

Dans sa question de privilèges, M. Robinson a demandé que toute la question soit étudiée par le comité permanent des privilèges et élections des Communes.

Il a aussi souligné que les propos du ministre Lawrence à ce sujet, tels

que rapportés dans le journal des débats, n'étaient pas conformes à ce qui avait été dit.

Le président de la Chambre des Communes, M. James Jerome, a rejeté la première demande du député néo-démocrate en disant que ses allégations étaient intéressantes, même "fascinantes", du point de vue juridique, mais n'avaient rien à voir avec la procédure parlementaire.

Il a cependant promis de faire enquête sur la façon dont les propos du ministre Lawrence avaient été rapportés dans le journal des débats.

Flora MacDonald défend la presse

TORONTO (PC) — Pour Mme Flora MacDonald, il n'y a rien de plus essentiel aux droits de la personne que la liberté de la presse.

S'adressant à l'Inter American Press Association, hier, le ministre canadien des Affaires extérieures a dit: "Il n'existe aucun aspect plus vital au maintien de la liberté, rien de plus intégral pour le bon fonctionnement de la démocratie que la liberté d'expression et la liberté de la presse".

Mme MacDonald a ajouté: "Je n'ai pas besoin de préciser que le droit de publier sans restrictions politiques est absolument essentiel, si on veut empêcher la tyrannie".

Le ministre a fait remarquer que le Canada jouissait d'une liberté complète de la presse et que les Canadiens y tenaient absolument. "Comme conse-

quence, il est naturel que nous déplorions le manque de liberté de la presse et les abus aux droits qui se produisent dans d'autres pays."

Mme MacDonald a conclu que c'était "avec l'entier appui des Canadiens que le gouvernement s'est engagé à favoriser la cause de la liberté de la presse et essayer de protéger et de promouvoir les droits de la personne non seulement ici au Canada, mais ailleurs également, jusqu'à ce point où notre influence nous le permet".

Mme MacDonald a rappelé que le Canada revisait actuellement sa politique d'aide aux pays étrangers et qu'il se posait certaines questions.

Celle-ci, par exemple: doit-on fournir du papier journal à un pays qui le refuse ensuite au journal dont il n'approuve pas la politique?

Modification à la loi des prestations de la vieillesse

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé hier aux Communes un projet de loi suivant lequel l'allocation au conjoint continuerait d'être versée à la personne dont le conjoint est décédé jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 65 ans, soit au moment où elle devient de plein droit admissible aux prestations de la vieillesse.

Selon la législation actuelle, l'allocation au conjoint cesse d'être versée six mois après le décès du pensionné, et

les conservateurs s'étaient engagés, au cours de la campagne électorale, à modifier la loi à cet égard.

Par ailleurs, le projet de loi amende la législation actuelle en abolissant les dispositions suivant lesquelles on suspend le versement des prestations aux pensionnés qui sont condamnés à des peines d'emprisonnement de 90 jours et plus.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. David Crombie,

qui parraine le projet de loi, a expliqué que même si peu de gens étaient touchés par cette disposition, son application avait causé certaines injustices par le passé, les pensionnés en question subissant un double châtiment pour leur crime.

Le ministre Crombie estime qu'au cours de l'année 1980-81, plus de 2.200 personnes bénéficieraient de ces deux modifications à la loi, qui représentent des déboursés de quelque \$4,6 millions.



Thérèse Casgrain honorée

Bien connue au Québec pour ses campagnes visant à faire observer les droits des femmes et ses activités politiques, Mme Thérèse Casgrain a été honorée, hier, à Ottawa, par le gouverneur général Ed Schreyer. Elle a été, avec six autres Canadiennes, la première à recevoir un nouveau prix, créé pour honorer celles qui, au pays, ont contribué à l'avancement du statut de la femme.

VENTE SENSAS

Le stock complet de pantalons, habillés et de chandails pour Dames à

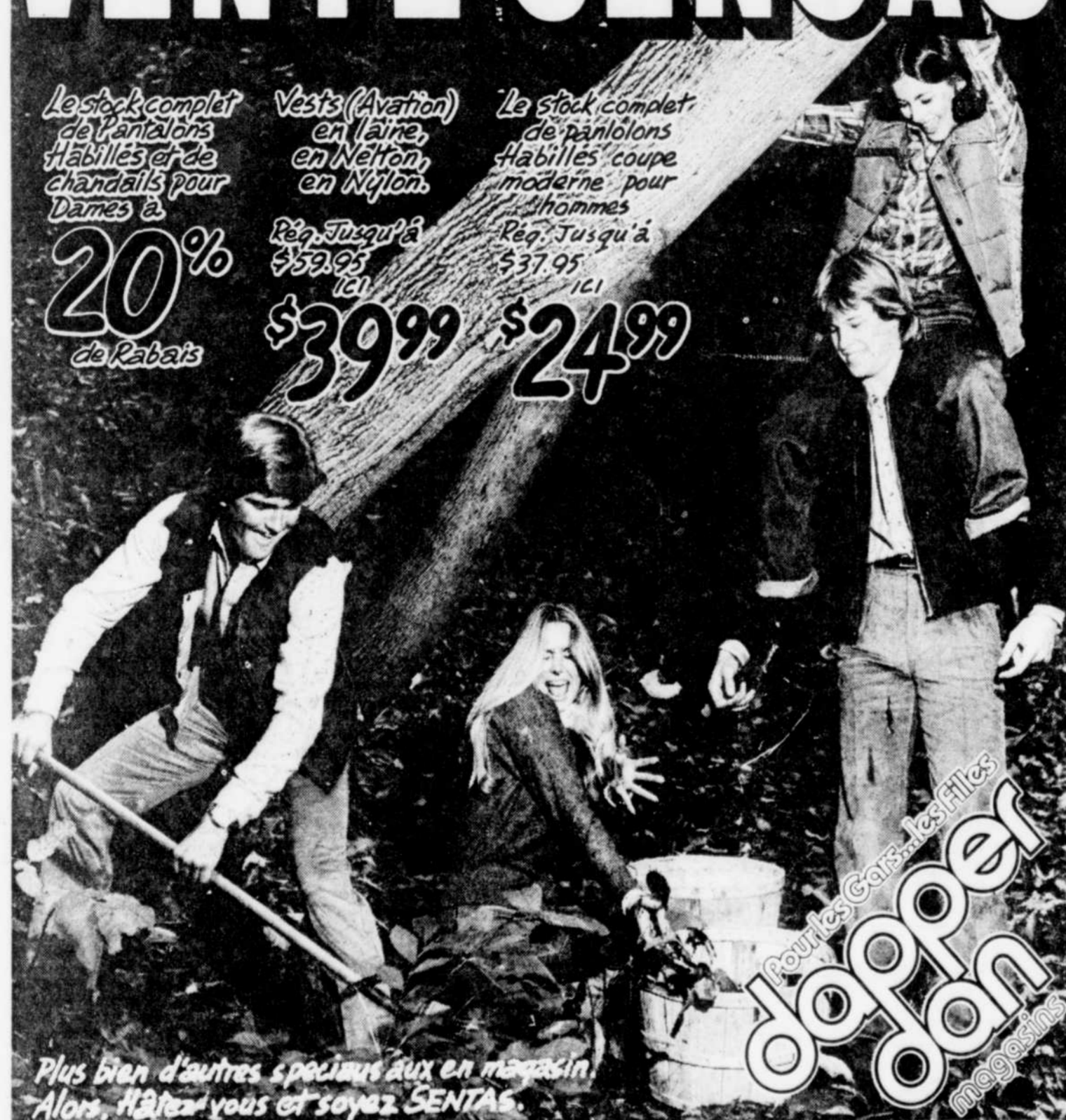
20%
de Rabais

Vests (Aviation) en laine, en Nylon, en Nylon.

Rég. Jusqu'à \$59.95
ici **\$39.99**

Le stock complet de pantalons habillés coupe moderne pour hommes

Rég. Jusqu'à \$37.95
ici **\$24.99**



Plus bien d'autres spécimens aux en magasin. Alors, hâtez-vous et soyez SENSAS.

rainbow

Jean en grosse toile, choix de couleurs
Rég. \$26.96

25%
de rabais

U.F.O.

Velours côtelé cendré pour garçons et filles
Jambes droites ou serrées
Rég. \$31.95

Économisez \$10.00
ici **\$21.95**

GWG

Jeans Femme Fit en Denim Jambes droites ou serrées
Rég. \$29.95

ici **\$19.99**

Chemises sport de marque bien connue, Manches longues, quadrillé, finette de l'Ouest

\$12.99 to **\$25**

Abritez-vous du vent et de la neige...

en portant ce manteau 100% Antron-Nylon entredoublé de duvet de canard. Col et poignets en tricot. L'originalité de son boutonnage dissimule une glissière. Teinte: gris 10 à 14. \$179.95

Visitez notre salon de la mariée.



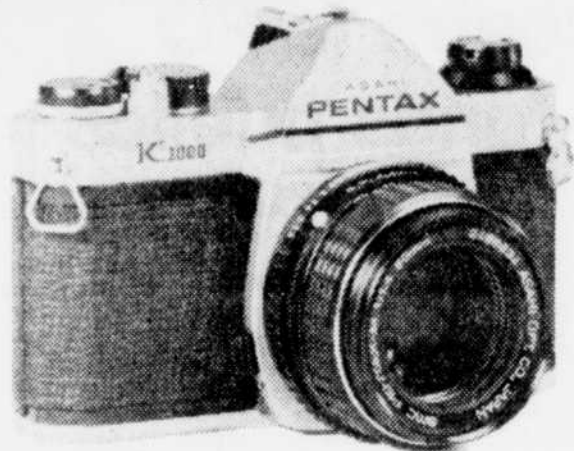
LOUSON LITEE

275, rue St-Joseph est, Québec (entre Dorchester et Caron)

JOURNÉES PENTAX

**VENDREDI ET SAMEDI
19 ET 20 OCTOBRE
AU 10 BÉGIN, LÉVIS**

Pentax K-1000, objectif 50mm F2



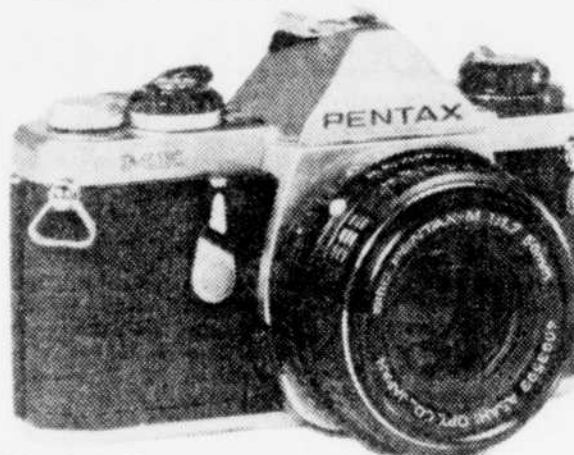
\$218.

Pentax MV, objectif 50mm F2



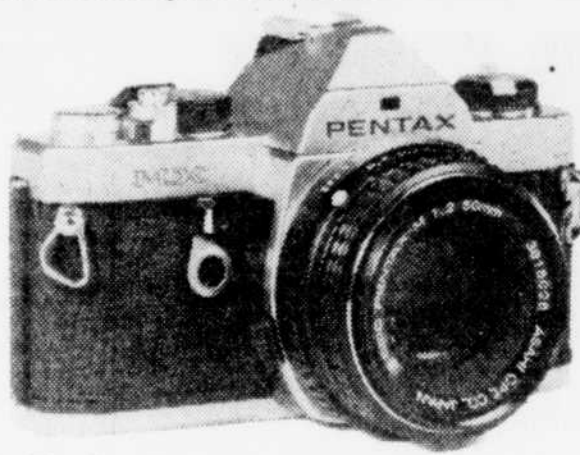
\$274.

Pentax ME, objectif 50mm F2

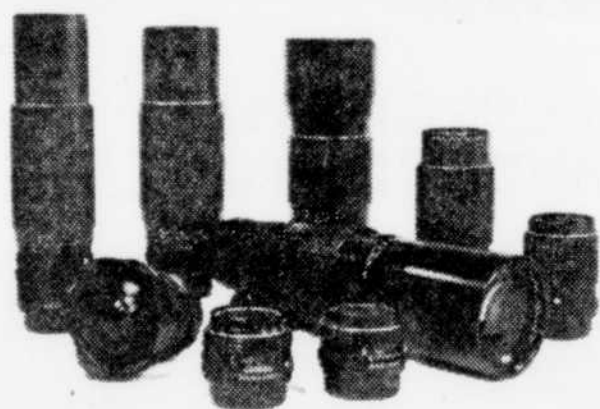


\$314.

Pentax MX, objectif 50mm F2



\$314. Ce prix incluant le rabais de \$35.00 offert par Pentax Canada Ltée



objectif 28mm F3.5 **\$134.**
objectif 200mm F4 **\$197.**
objectif zoom 80-200mm F4.5 **\$434.**

COMMANDES POSTALES

10, ave Bégin, Lévis
G6V 4B7

**AJOUTER:
8% DE TAXE PROVINCIALE ET
4% DE FRAIS DE TRANSPORT ET
MANUTENTION (MINIMUM \$3.50)**

CLINIQUE PENTAX

**VENDREDI ET SAMEDI
19 ET 20 OCTOBRE
AU 10 BÉGIN, LÉVIS
VENDREDI: DE 13 A 21 HRES
SAMEDI: DE 9 A 17 HRES**

**APPORTEZ-NOUS
VOTRE PENTAX
ET SES ACCESSOIRES.**

**VÉRIFICATION, NETTOYAGE,
RÉPARATION DES TROUBLES
MINEURS PAR UN
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ**

C'EST GRATUIT!

**LA QUINZAINE
DE LA PHOTO EST EN FÊTE
DU 4 AU 27 OCTOBRE
PROFITE DE NOS**

SUPER-SPÉCIAUX

Ces SUPER-SPÉCIAUX sont en vigueur jusqu'au 20 octobre inclusivement



10, ave Bégin, Lévis
102, rte Kennedy, Lévis
48, rue Garneau, Québec
11 770, 1ère ave est, St-Georges, Bce
Galeries la Chaudière, Ste-Marie, Bce
44, St-Jean-Baptiste est, Montmagny
107, rue Frontenac, Sherbrooke

QUELQUES UNS DE NOS SUPER- SPÉCIAUX

CAMÉRAS 35MM REFLEX

Canon AE-1, objectif 50mm F1.8 **\$348.**
Minolta SRT-200, objectif 45mm F2 **\$218.**
Nikon EM, objectif 50mm F1.8 serie E **\$278.**
Olympus OM-10, objectif 50mm F1.8 **\$328.**
Yashica FX-2, objectif 50mm F2 **\$198.**

OBJECTIFS

Vivitar TX 28mm F2.8 **\$138.**
Vivitar TX 135mm F2.8 **\$118.**
Vivitar TX 200mm F3.5 **\$158.**
Vivitar TX Zoom 70/150mm F3.8 **\$238.**
Vivitar TX Zoom 80/200mm F4 **\$268.**
Vivitar TX Zoom 90/230mm F4.5 **\$328.**
Canon 28mm F2.8 **\$144.**
Canon 135mm F3.5 **\$134.**
Canon 200mm F4 **\$184.**
Rokkor 28mm F2.8 **\$134.**
Rokkor 135mm F3.5 **\$128.**
Rokkor 200mm F4 **\$168.**

PROJECTEURS À DIAPOSITIVES

Kodak Carousel 750H **\$178.**
Kodak Carousel 760H **\$208.**
Bell & Howell a cubes **\$ 98.**

CINÉ-CAMÉRAS

Bell & Howell 1223 XL sonore **\$194.**
Bell & Howell 1235 XL sonore **\$294.**
Bell & Howell 1238 XL sonore **\$394.**
Elmo 350SL sonore **\$394.**
Minolta XL 401 **\$234.**

PROJECTEURS CINÉMA SUPER 8

Bell & Howell 461Z **\$ 84.**
Bell & Howell 1402Z **\$184.**
Bell & Howell 1733 sonore **\$224.**
Bell & Howell 600ZRX **\$334.**

JUMELLES

Tasco 7 x 35 **\$ 38.**
Tasco 7 x 50 **\$ 44.**
Tasco 10 x 50 **\$ 47.**

AGRANDISSEURS

Durst F30 avec objectif **\$114.**
Besseler 23C II avec objectif **\$394.**
Omega B600 avec objectif **\$174.**

DIVERS

Planche contact 8 x 10 **\$ 19.**
Doubleur universel **\$ 38.**
Filtre 49mm **\$5.94**
Filtre 52mm **\$6.94**
Filtre 55mm **\$7.94**
Ecran Lenticular 50 x 50 **\$ 39.**
Trepied, hauteur 53½" **\$ 28.**
Sac fourre-tout Nikon **\$ 11.**
Chargeur à diapositives Kodak 80 **\$3.74**
Chargeur à diapositives Kodak 140 **\$5.94**

**LA QUINZAINE
DE LA PHOTO EST EN FÊTE
DU 4 AU 27 OCTOBRE
PROFITE DE NOS**

SUPER-SPÉCIAUX

Ces SUPER-SPÉCIAUX sont en vigueur jusqu'au 20 octobre inclusivement



Laurin se résigne à l'usage de l'anglais par les chercheurs

par Pierre ROBERGE

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec "ne peut pas forcer les chercheurs à publier en français leurs communications scientifiques".

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le ministre d'Etat au Développement culturel Camille Laurin à propos de la fréquence d'utilisation de l'anglais dans les communications publiées au Québec.

S'entretenant avec les journalistes à l'issue d'une allocution prononcée devant l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), M. Laurin a souligné que les chercheurs utilisaient l'anglais surtout pour être lus plus rapidement par leurs collègues à l'étranger.

L'ASTED, qui regroupe environ 1.000 spécialistes, est l'ancienne Association canadienne des bibliothécaires de langue française.

Même en France, a-t-il mentionné, 80 pour 100 des communications sont rédigées et publiées en anglais.

La question avait été soulevée à la suite de l'information, révélée il y a quelques semaines à Québec lors d'un colloque sur la qualité du français, voulant qu'au moins les trois quarts des communications scientifiques sortant du centre de recherches de l'Hydro-Québec, à Varennes, soient en anglais.

Le ministre a dit ne pas être totalement d'accord avec cette situation et a rappelé qu'il existait "de très bonnes revues scientifiques au Québec" et qu'il convenait d'étendre leur diffusion et d'encourager la création de nouvelles revues.

Lors de son discours devant les bibliothécaires, le député de Bourget a rappelé le plan quinquennal annoncé le mois dernier par son collègue des Affaires culturelles Denis Vaugeois et portant sur le développement des bibliothèques municipales.

Pressions des administrés

Selon M. Laurin, il appartient aux administrés de faire pression sur les municipalités afin qu'elles se prévalent de l'aide financière offerte par ce plan provincial.

M. Vaugeois avait déclaré que plus un projet de bibliothèque municipale serait ambitieux plus la mise financière de Québec serait importante. Cette aide annoncée avait porté le budget provincial des bibliothèques à \$13 millions.

M. Laurin a aussi rappelé que 52 des 155 villes de plus de 5.000 habitants au Québec n'avaient pas de bibliothèque publique et que les normes d'espace, de livres prêtés par habitant et d'employés professionnels étaient beaucoup plus basses qu'en Ontario.

M. Laurin a regretté qu'au Québec

"le temporel passe avant le spirituel" et que "les bibliothèques passent après les sports".

A propos du livre vert sur la recherche scientifique, il a affirmé que les mémoires déposés par les organismes intéressés favorisaient une meilleure coordination de l'actuel réseau d'équipements au lieu de la création d'un nouveau réseau.

Tous ces avis reçus, a ajouté M. Laurin, montrent que "le rôle précis de l'Etat n'apparaît pas encore clairement" quant à la recherche.

Fonds détournés

A la question d'une bibliothécaire de la rive-sud de Montréal qui s'inquiétait de mises à pied d'employés dans les bibliothèques scolaires, le ministre a répondu que, "si c'est le cas, ce serait scandaleux".

Il a déploré que les enveloppes budgétaires du ministère de l'Éducation versées aux commissions scolaires et destinées aux bibliothèques soient "détournées de leur destination initiale". Le gouvernement tient à ce que cet état de choses soit rapidement corrigé, a dit M. Laurin.

Quant à l'approbation par le Conseil du trésor des divers crédits touchant les bibliothèques, il espère que son collègue des Finances Jacques Parizeau "ne franchera pas trop les seuils".



M. Victor GOLDBLOOM

Vote le 26 novembre dans D'Arcy McGee

(PC) — L'élection complémentaire dans la circonscription de D'Arcy McGee, afin de trouver un successeur au député démissionnaire Victor Goldbloom, sera tenue le lundi 26 novembre.

La date a été rendue publique hier dans un communiqué émis par le bureau du premier ministre pour annoncer que les brefs d'élection avaient été émis la jour même en vue de la tenue d'élections dans les circonscriptions de Prévost, Beauce-Sud, Maisonneuve et D'Arcy McGee.

On savait déjà que les élections dans les trois premières circonscriptions auraient lieu le 14 novembre. Dans ces cas, la présentation des candidats aura lieu le 31 octobre.

Les raisons

C'est afin de donner aux partis politiques un délai raisonnable pour se choisir des candidats que la date a été repoussée dans le comté

de D'Arcy McGee. La présentation des candidats dans cette circonscription sera tenue le 12 novembre.

La circonscription de Prévost, au nord de l'île de Montréal, n'est plus représentée à l'Assemblée nationale depuis le décès de M. Jean-Guy Cardinal, survenu fin de mars.

La circonscription de Beauce-Sud a perdu le député qui la représentait depuis 1970, M. Fabien Roy, qui a démissionné au printemps pour devenir chef du Crédit social à Ottawa.

M. Robert Burns, ministre d'Etat à la réforme parlementaire, a démissionné en septembre, pour raisons de santé, de son siège de Maisonneuve, qu'il détenait aussi depuis 1970.

Enfin, M. Goldbloom, qui représentait D'Arcy McGee depuis 1966, a annoncé mardi qu'il démissionnait afin de devenir président directeur général du Conseil des chrétiens et des juifs.

Tremblay vote contre le PQ sur l'usage des fonds publics

(PC) — L'ex-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, s'est joint hier à l'opposition pour dénoncer le fait que le gouvernement utilise des fonds publics en prévision de la campagne référendaire.

Il a voté en effet avec les libéraux, les unionistes, et le député indépendant de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, sur une motion présentée par le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, et disant que "le gouvernement doit cesser d'utiliser les fonds publics à des fins partisanes en vue du référendum."

Le gouvernement a eu recours à sa majorité et la motion a été facilement battue par 52 voix contre 33. C'était la première fois que M. Tremblay, simple député indépendant de Gouin, participait à un vote à l'Assemblée nationale, depuis qu'il a été écarté du Cabinet.

Le geste de l'ancien ministre a soulevé bien des commentaires en Chambre et

plusieurs députés ont entonné à pleine voix "Mon cher Rodrigue, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour".

Au cours du débat sur la motion, les libéraux, M. Ryan en tête, ont vivement reproché au gouvernement d'avoir pigé à même les fonds de l'Etat pour faire un sondage sur la souveraineté-association, publier une brochure favorable à leur option politique dans l'Almanach du peuple et défrayer une tournée de trois députés mi-

nistériels dans l'Ouest canadien.

Selon M. Ryan, l'opposition n'a pas obtenu, au cours de ce débat, les réponses auxquelles elle avait droit.

Cette discussion a donné lieu à plusieurs échanges acerbes, les députés péquistes ne manquant pas de rappeler que le groupe Pro-Canada se finance auprès des compagnies multi-nationales et de certaines sociétés d'Etat, telles Air Canada et le CN.

McGrath répond à Roméo Leblanc

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre des Pêches, M. Jim McGrath, a soutenu aux Communes hier qu'il serait irresponsable d'interdire aux gros bateaux de pêche une part des quotas supplémentaires de prises autorisées récemment, dans le golfe

Saint-Laurent. M. McGrath s'expliquait sur une récente décision prise de permettre aux navires de plus de 100 pieds de retourner dans le golfe, après avoir été fustigé par son prédécesseur, M. Roméo Leblanc.

PARLONS D'ARGENT.

Parlons d'argent comme aucune autre institution financière ne pourrait en parler.

La Caisse populaire Desjardins, c'est le résultat de la confiance de millions de Québécois qui ont, un jour ou l'autre, décidé de parler d'argent entre eux. Et pour avoir accepté d'en parler, ils se sont donné:

- un réseau de 1,250 Caisses populaires Desjardins implantées partout au Québec;
- des sociétés d'assurance-vie et d'assurances générales, de fiducie, de prêts et d'investissement, d'éducation et d'aide au développement dans le tiers-monde;
- plus de 17,000 employés compétents qui gagnent leur vie à bien vous servir;
- une participation importante dans des sociétés industrielles d'envergure;
- plus de 15,000 personnes qui consacrent du temps et de l'énergie à diriger bénévolement la Caisse populaire Desjardins;
- des prêts hypothécaires qui répondent aux besoins d'aujourd'hui de 250,000 familles québécoises;
- des outils modernes et efficaces pour gérer l'épargne et les emprunts de plus de trois millions de Québécois et de Québécoises;
- ... en un mot, le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Ces chiffres ne disent pas tout. Ils ne parlent pas des millions de dollars investis annuellement: financement d'organismes coopératifs, promotion du développement communautaire, équipements de loisirs pour les jeunes, financement d'organisations pour les personnes âgées, contributions à des manifestations culturelles et sportives, etc.

La Caisse populaire Desjardins ne parle jamais d'argent pour elle-même seulement. Elle parle d'argent pour vous et pour tous ceux qui vous entourent.

Parlons d'argent, quand vous voudrez.

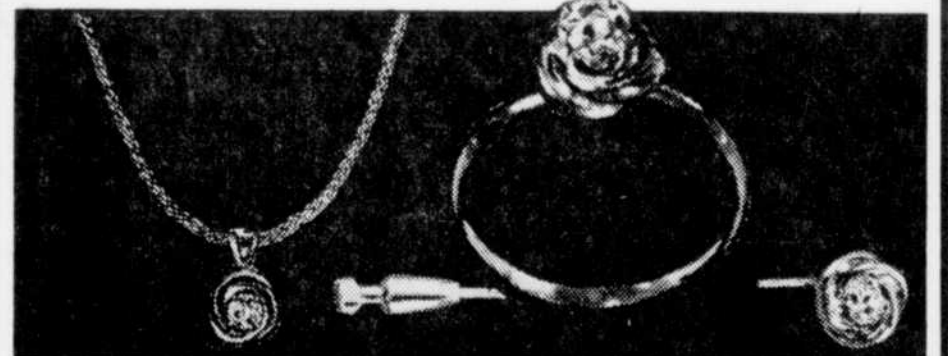
la caisse populaire  desjardins

Diamondite

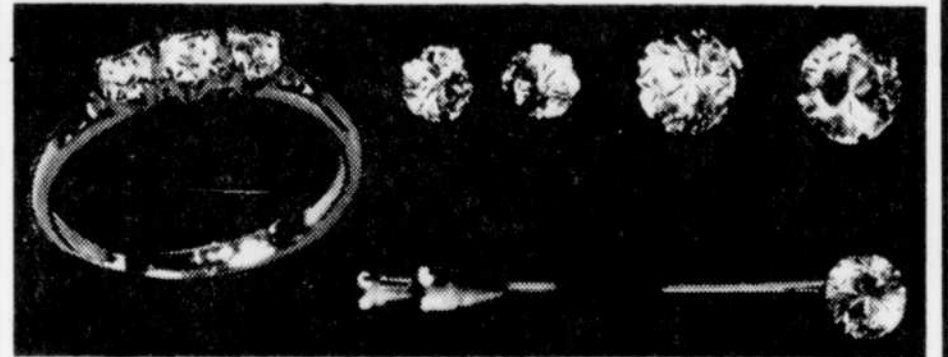
par Richton Jewelry Co.

PRESQUE UN DIAMANT A UNE FRACTION DU PRIX!

Les diamants "Diamondite" ont l'air si véritable que même les experts restent bouche bée. Nos pierres ont l'éclat, la beauté et la durabilité des diamants les plus fascinants. La seule différence est dans le prix. Venez voir de plus près ces merveilleux bijoux. Toutes les montures pour les pierres DIAMONDITES sont faites en argent véritable ou en vermeille (argent véritable plaqué or 24K).



Chaîne Diamondite 30 points \$45 Bague Diamondite 30 points \$30 Bracelet Diamondite 12 points \$25



Bague Diamondite 36 points \$28 Boucles d'oreilles Diamondite 30 points \$26 Boucles d'oreilles Diamondite 55 points \$46 Bracelet Diamondite 47 points \$30



Bague Diamondite 50 points \$40 Chaîne Diamondite 50 points \$40 Bracelet 21 points \$27,50

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Ministère de l'Énergie en voie de réalisation



le monde des fonctionnaires

par Paul BENNETT

Annoncée le 21 septembre dernier lors du remaniement ministériel, la fusion des ministères des Richesses naturelles et des Terres et Forêts en un ministère de l'Énergie et des Ressources est déjà en bonne voie de réalisation.

Contrairement aux nouveaux ministères de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dont la création nécessite la présentation d'un projet de loi, le ministère de l'Énergie et des Ressources a été créé par simple arrêté en conseil.

Ce nouveau ministère ne résulte en effet que du regroupement administratif de deux ministères existants, soit les Terres et Forêts et les directions générales des mines et de l'énergie du ministère des Richesses naturelles.

On sait que la Direction générale de l'énergie était, jusqu'au 21 septembre dernier, sous la responsabilité d'un ministre délégué à l'E-

nergie, poste qui a été aboli depuis. Quant à la Direction générale des eaux du ministère des Richesses naturelles, elle sera intégrée au nouveau ministère de l'Environnement dès l'adoption, cet automne, de la loi créant ce ministère.

Le nouveau ministère de l'Énergie et des Ressources a un budget global d'environ \$170 millions et des effectifs totaux de 2,800 employés à plein temps. Son titulaire, M. Yves Bérubé, est responsable, entre autres, de Hydro-Québec et de la Société nationale de l'amiante.

Des l'arrêté en conseil créant le ministère, le 21 septembre dernier, le Conseil des ministres nommait M. Jean-Noël Poulin, ancien sous-ministre des Terres et Forêts, comme sous-ministre en titre.

M. Claude Roquet, auparavant sous-ministre adjoint au ministère des Richesses naturelles, était nommé sous-ministre associé à l'Énergie, alors que M. Albert Côté, ex-président de la société d'État Rexfor, était nommé sous-ministre adjoint.

Les quatre sous-ministres adjoints qui étaient déjà en poste aux Terres et Forêts conservent leur titre alors que l'ancien sous-ministre des Richesses naturelles, M. André Saumier, et son sous-ministre adjoint, M. Yvan Jacques, ont quitté le gouvernement pour l'entreprise privée.

Par ailleurs, selon un porte-parole du nouveau ministère, l'intégration des différents services existants dans les deux anciens ministères des Richesses naturelles et des Terres et Forêts est ac-

tuellement en cours de réalisation mais ne sera pas complétée avant décembre.

Une femme à l'assurance-automobile

Le cabinet du premier ministre a annoncé, hier, la nomination d'une Québécoise d'origine belge, Mme Claudine Sotiau, au poste de présidente de la Régie de l'assurance-automobile de

Québec, en remplacement de M. Robert De Coster.

Attendue depuis quelque temps, la nomination de Mme Sotiau suit de peu celle de Mme Christine Tourigny au poste de secrétaire générale associée au ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Payette.

Au moment de sa nomination, Mme Sotiau était directeur général du collège de Victoriaville et membre du conseil d'administration de

la Régie de l'assurance-automobile.

Agée de seulement 33 ans, Mme Sotiau a fait ses études à l'université libre de Bruxelles puis à l'université de Montréal. Professeur de mathématiques et d'informatique au collège Ste-Marie et à l'université du Québec à Montréal de 1968 à 1970, Mme Sotiau a été directrice du service informatique de l'UQUAM de 1970 à 1976 puis a occupé divers postes de direction au sein du ministère des Affaires sociales.

Mme Sotiau est la troisième femme à occuper un poste parmi les présidents de régies ou d'organismes d'État. Les deux autres sont Mme Paule Leduc, à la tête du Conseil des universités et Mme Claire Bonenfant, à la présidence du Conseil du statut de la femme.

Aux affaires municipales

La rumeur veut que le prochain sous-ministre des

Affaires municipales soit M. Patrick Kenniff, expert en droit municipal et sous-ministre par intérim depuis la démission, le 31 août dernier, de Me Jacques Besré.

M. Besré n'a occupé le titre de sous-ministre aux Affaires municipales que pour une période de quatre mois, avant d'être nommé à la présidence du comité conjoint Québec-municipalités sur la réforme de la fiscalité. Me Kenniff n'est au ministère des Affaires municipales que depuis un an.

Sherbrooke préférée à Thetford Mines comme siège social

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de l'Institut de recherche et de développement de l'amiante (IRDA) ont décidé d'établir le siège social de cet organisme à Sherbrooke, préférant cette ville de l'Estrie à Thetford Mines, la capitale de l'amiante.

Pour justifier cette décision les dirigeants de l'IRDA ont expliqué que l'Université de Sherbrooke, où il se fait déjà plusieurs études sur l'amiante, offrait de meilleures installations pour les hommes de science.

Le gouvernement du Québec et les compagnies membres de l'Association des mines d'amiante du Québec (AMAQ) financent les activités de l'Institut.

Le gouvernement fournira \$1 million par année pendant cinq ans, tandis que les producteurs québécois d'amiante seront appelés à fournir une contribution équivalente à 5 pour 100 de leur chiffre de ventes annuelles.

Production

Nonobstant les ventes de la Société Asbestos, la production des mines québécoises d'amiante s'est élevée, en 1978, à \$350 millions environ, ce qui portera la participation financière des compagnies à l'IRDA à \$1,7 million pour cette année.

La Société Asbestos n'est plus membre de l'AMAQ depuis que le gouvernement du Québec a manifesté son in-

tentention de nationaliser cette entreprise.

Le budget initial de l'Institut comportera une subvention de \$500,000 des producteurs d'amiante.

L'IRDA aura pour but de développer une compétence québécoise dans la recherche sur l'amiante, de favoriser la transformation des produits fabriqués à base d'amiante.

Réélu chef du NPD à Terre-Neuve

GRAND FALLS, Terre-Neuve (PC) — Un professeur de Saint-Jean de Terre-Neuve, John Greene, âgé de 40 ans, a été réélu au poste de chef du Nouveau parti démocratique de Terre-Neuve.

M. Greene, qui n'avait pas d'opinion officielle, a déclaré que les progrès faits par le NPD dans la province se révéleraient au cours de l'élection complémentaire du 19 novembre dans la circonscription de Burin-St. George.

C'est l'ex-président du parti, David MacKinnon, qui défendra les couleurs néo-démocrates au cours de cette élection.

Enseignement privé: Québec dévoilera sous peu sa politique

(PC) — La rédaction de l'énoncé politique du gouvernement sur l'enseignement privé est presque terminée, a révélé hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Éducation Jacques-Yvan Morin.

L'énoncé comprendra un important chapitre sur le financement de l'enseignement privé. Pour le moment, cinq hypothèses de financement sont envisagées. Il est trop tôt pour dire quel système sera retenu par le conseil des ministres auquel le document doit être soumis, a dit le ministre qui répondait aux questions du député unioniste de Gaspé, M. Michel Le Moignan, et du député libéral de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest.

Ce n'est un secret pour personne que le système proposé sur l'enseignement privé prévoit qu'avant l'émission d'un permis d'ouvrir une nouvelle école privée, les commissions scolaires du district concerné seront consultées, a ajouté M. Morin.

Les commissions scolaires sont à même de connaître les besoins locaux en éducation

et il est juste que nous recherchions un équilibre entre les intérêts de la population qui cherche un bon secteur public et le droit des parents à un établissement scolaire de leur choix, a dit le ministre.

Bédard épaulait Grenier

(PC) — Le ministre de la Justice et député péquiste de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, a déjà été organisateur politique de M. Fernand Grenier, député unioniste de Mégantic-Compton.

Lors d'un débat à l'Assemblée, M. Grenier a expliqué que M. Bédard était son organisateur lorsque M. Grenier aspirait à la présidence de l'Association des étudiants de l'Université d'Ottawa, au temps de leurs études dans la capitale nationale.

OUVERTURE

d'une nouvelle boutique chez

laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

SUR LA MEZZANINE
2e ETAGE

Charivari

BOUTIQUE

laliberté

UNE MEZZANINE UNIQUE A QUEBEC POUR LA JEUNE FEMME ACTIVE!

Un choix incomparable de vêtements avant-gardistes: blouses, jupes, robes, chandails, costumes, canadiennes et manteaux de toutes sortes pour la jeune femme moderne.

Une visite vous éblouira et vous ne pourrez résister à la tentation devant tant de séduisantes nouveautés!

20%

D'ESCOMPTE ET PLUS, SUR TOUTE LA MARCHANDISE A NOTRE NOUVELLE BOUTIQUE CHARIVARI

Réservez maintenant pour les Fêtes en profitant de notre service mise de côté

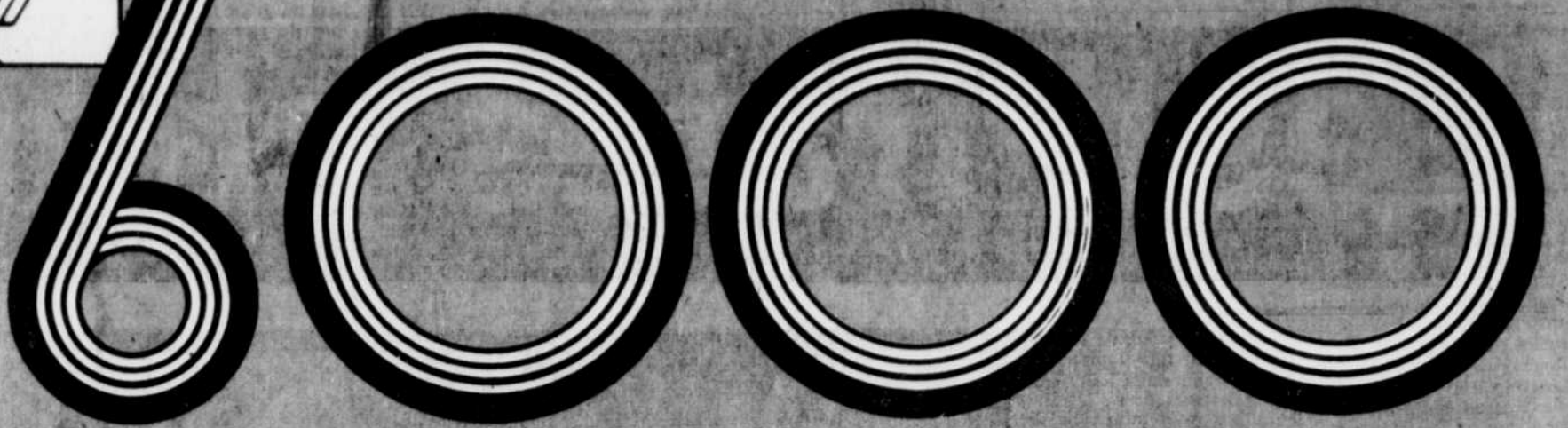
laliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



OPERATION

UN SUCCES FANTASTIQUE



C'EST VRAIMENT LA PLUS GROSSE VENTE DU GENRE A QUEBEC!

Suivez la foule au coeur du Mail St-Roch! Vous avez jusqu'à samedi pour profiter de cette vente extraordinaire. Faut pas manquer ça! Venez! Comparez! Et faites des économies pour toute la famille.

PLUS DE 6,000 VETEMENTS A PRIX REDUITS DE

25%



POUR DAMES ET DEMOISELLES

ESCOMPTE 25% sur tous nos manteaux automne-hiver 79-80, en laine, bouclé, mohair, camel hair, mouflon, broadcloth, agneau renversé, etc. Des valeurs régulières de \$90 à \$910.

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

ESCOMPTE 25% sur tous nos paletots de toilette, paletots sport, paletots courts ou longs en agneau renversé ou en cuir véritable, unis ou garnis de fourrure, canadiennes et autres vêtements sport. Des valeurs régulières de \$100 à \$900.

POUR GARÇONS FILLES ET ENFANTS

ESCOMPTE 25% sur tous nos manteaux d'hiver, paletots en molleton, carcoats, canadiennes, parkas, habits de motoneige et autres vêtements sport.

POUR LES SPORTIFS DE TOUT AGE

ESCOMPTE 25% sur tous nos costumes de ski Pedigree, St-Moritz, Dunhill, Rice, Popular, etc., pour dames et hommes, des valeurs de \$90 à \$250. Cet escompte de 25% s'applique également sur tous les costumes de ski pour garçons, bambins, fillettes et adolescents.

ATTENTION! CET ESCOMPTE NE S'APPLIQUE PAS SUR LES FOURRURES NI SUR LES VETEMENTS A PRIX DEJA REDUITS.

A GAGNER! JUSQU'À 100 LAISSEZ-PASSER SUR LES AUTOBUS DE LA CTCUQ
COUPON DE PARTICIPATION DANS LE SOLEIL D'HIER



VENEZ RENCONTRER NOS 2 ANIMATEURS!

Ils sont sur place pour vous faire profiter des meilleures aubaines. Surveillez les messages sur les ondes de

